



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents

Question au Gouvernement n° 1961

Texte de la question

SECURITE ROUTIERE

M. le président. La parole est à Jean-Yves Cousin, pour le groupe UMP.

M. Jean-Yves Cousin. Ma question s'adresse au ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Avec une baisse de 4,7 % du nombre de tués par rapport à janvier 2004, l'amélioration de la sécurité sur nos routes initiée depuis juin 2002 s'est poursuivie en janvier 2005. Ce résultat, très satisfaisant, est encourageant pour tous.

Pour autant, il ne doit pas nous faire oublier que les chiffres des accidents corporels et des blessés sont en légère augmentation, comme vous nous l'indiquiez il y a un mois.

Il faut donc, sans relâche, poursuivre les efforts, et inciter toujours plus nos concitoyens à un comportement exemplaire - comme ils ont pu l'avoir d'ailleurs au cours des dernières semaines, en faisant preuve de prudence sur des routes rendues dangereuses par les intempéries.

Aussi, monsieur le ministre, pouvez-vous nous dire si cette tendance à la baisse constatée au mois de janvier s'est poursuivie, voire améliorée, au mois de février ?

D'autre part, comment comptez-vous continuer à sensibiliser tous les usagers de la route sur la nécessité d'un meilleur respect des règles ?

Enfin, face à ces résultats, pouvez-vous nous dire si les compagnies d'assurance comptent poursuivre la baisse de leurs tarifs, comme certaines d'entre elles l'ont déjà fait l'an dernier ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

M. Gilles de Robien, ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer. Monsieur le député, vous me donnez l'occasion de rappeler que le mois de février 2005 représente le trente-troisième mois consécutif de baisse, janvier 2004 excepté. En février 2002, on a dénombré 578 victimes sur les routes, contre 317 en février 2005, soit une baisse de 44,2 %.

Mesdames et messieurs les députés, lorsque vous rencontrez des citoyens quelque peu irrités contre la politique de sécurité routière, rappelez-leur que 3 000 vies ont été sauvées en 2004 - 2 500 vies sauvées en 2003 - et, que, si nous le voulons tous, il y en aura certainement au moins autant en 2005 !

Les compagnies d'assurances connaissent ces chiffres. C'est la raison pour laquelle elles ont annoncé une deuxième baisse des primes d'assurance en avril 2005, comprise entre 2,5 % et 5 %, qui s'ajoute à celle qui a été annoncée en janvier 2005.

La première récompense de notre politique, c'est de sauver des vies humaines. La seconde, certes plus matérielle que la première, mais néanmoins estimable, c'est la baisse des primes d'assurance. Elle entre pleinement dans les objectifs du Gouvernement de lutte contre la vie chère. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Cousin](#)

Circonscription : Calvados (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1961

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : équipement

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 16 mars 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 mars 2005